REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE
RIFRA
https ://rifra-unikin.cd/
ISSN
2957-8574
Vol. 1, No.1, 9–21, 2019
Éditeur : Faculté des Lettres et Sciences humaines, UNIKIN
DOI :10.68356/rifra.019.v01.01.02

Article de recherche

La pratique du français en milieu estudiantin de lUniversité de Kinshasa : défis et perspectives

Gabriel SUMAILI NGAYE-LUSSA[1,*]

[1] *Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines et Chef de Département des Lettres et civilisation françaises à lUniversité de Kinshasa. Courriel : gabalise@gmail.com*
[*] *Auteur correspondant : Gabriel SUMAILI NGAYE-LUSSA*

Corresponding author :
gabalise@gmail.com

Reçu :
Accepté :
Publié en ligne : 2 septembre 2019

Résumé
Lembarras de la plupart des étudiants dans leur expression tant orale quécrite en français, langue pourtant censée être maîtrisée à la fin de la scolarité secondaire, handicape leur compréhension des matières enseignées. Certaines pistes de solution se trouvent ici esquissées, destinées à outiller létudiant dans la gestion quotidienne de sa situation de diglossies enchâssées (*cf.* Calvet, 1987 : 47) français-langues nationales et langues nationales-langues vernaculaires.

Mots clés : pratique, français, étudiants, université, RDC

1. Introduction

A loccasion de cette Journée de la Francophonie[1], nous avons lhonneur et non moins le plaisir dapporter notre modeste contribution devant un aréopage dauditeurs select et, nous le présumons, férus de la pratique de la langue française dans lenvironnement de nos langues nationales et de nos langues vernaculaires.

Lexposé de ce jour est axé sur ń *La pratique du français en milieu estudiantin de lUniversité de Kinshasa : défis et perspectives* ż. Il souvre sur lobservation faite par de très nombreux linguistes et hommes de culture, parmi lesquels Ngalasso Mwata Musanji (2008 : 32), Professeur à lUniversité Bordeaux III Michel Montaigne, qui a observé lattitude ambiguë des locuteurs, faite dattirance à la fois et de désaffection, face au français, langue qui pourtant se présente ń comme un facteur possible dunification nationale ż et qui, de surcroît, ń pour beaucoup, constitue le moyen le plus sûr daccès au savoir et au pouvoir, donc dascension sociale ż.

André Nyembwe Ntita (2010), ancien Directeur Général du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA), a déploré, quant à lui, que lusage des langues nationales à lUniversité détrône celui du français. Sinterrogeant ensuite sur le devenir du français en République Démocratique du Congo, A. Nyembwe et S. Matabishi (2012 :109) ont relevé que ń la jeunesse en avait changé la perception et que cette jeunesse le pratiquait de moins en moins et de plus en plus mal. ż

Pour sa part, Sim Kilosho Kabale de lInstitut facultaire des sciences de linformation et de la communication (IFASIC), en quête de pistes de solution pour gérer le multilinguisme et le plurilinguisme dans les universités des Grands Lacs et de lAfrique centrale, affirmait récemment : ń Les enseignants se lamentent à propos de la baisse du niveau en français, ce qui donne une idée sur le type détudiants admis dans les Universités en RDCongo ż (Kilosho Kabale, 2013 : 37).

En ce qui nous concerne personnellement, nous avons eu loccasion de souligner cet embarras quéprouvent les étudiants :

> ń Il a été maintes fois constaté que léchec lors des examens, interrogations, travaux pratiques et travaux dirigés provenait, pour lessentiel, des défaillances graves dont les étudiants font malheureusement montre : leurs copies sont émaillées de tant dinsuffisances ż (Sumaili Ngaye-Lussa, 2016 : 59).

Ces difficultés qui transparaissent aisément à lécrit, sont aggravées par un désintérêt manifeste pour ce qui est de communiquer oralement, alors que lexpression orale est primordiale dans la maîtrise dune langue vivante, et que lusage dune langue est déterminé tant par la nature des relations qui existent entre inter-actants que par la situation de communication qui les réunit. Pourquoi donc un universitaire, sur le site de lUniversité, ne sadresserait-il pas à son interlocuteur universitaire selon leur rang duniversitaires, conformément aux principes quénonce D. Baril (2008 : 120) et qui exigent au locuteur dadapter son langage au destinataire ?

Notre exposé évoluera autour de trois points, à savoir : partant du constat sur les difficultés de la pratique de la langue française, il sattachera ensuite à scruter les défis ou pesanteurs qui savèrent être à la base de cet état des choses, pour enfin déboucher sur une esquisse de pistes de solution.

Pour citer cet article : Sumaili Ngaye-Lussa (2019). La pratique du français en milieu estudiantin de lUniversité de Kinshasa : défis et perspectives. REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE, 1(1), 9–21. https ://doi.org/10.68356/rifra.019.v01.01.02

This work is licensed under Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License

2. Le français à lUniversité : véhicule des connaissances

2.1. LUniversité de Kinshasa

LUniversité de Kinshasa, créée sous lappellation dUniversité Lovanium[2], a ouvert ses portes en 1954, en tant que première institution universitaire congolaise, avec des étudiants inscrits en année préparatoire. Mais cest larrêté du 03 février 1956 qui a donné légalement à Lovanium le titre dUniversité (Ndaywel, 1998 : 506).

Depuis lors, le parcours universitaire a connu, au Congo, deux réformes : celle de 1971, centralisatrice, qui a procédé à la création de lUniversité nationale du Zaïre (UNAZA) et celle de 1981 qui a redonné lautonomie aux Universités et Instituts supérieurs.

2.2. Le Département des Lettres et civilisation françaises

A lUniversité de Kinshasa, le Département des Lettres et civilisation françaises est lune des cellules de base de la Faculté des Lettres et sciences humaines. Si son fonctionnement ne remonte quà la reconstitution de la Faculté des Lettres opérée à Kinshasa en 1993-1994, cependant lexistence même de la Philologie romane se confond avec celle de la création de lUniversité Lovanium en 1954.

En effet, au sein de la Faculté de Philosophie et Lettres, cest la Philologie romane qui fut créée en tout premier lieu, démarrant avec, dune part, le Baccalauréat préparatoire au grade de Docteur en droit et, dautre part, les Candidatures conduisant au grade de Licencié en philologie romane (Sumaili, 2017 : 8).

Il importe de noter que lUniversité sest fixé, comme idéal, dévoluer dans létroite ligne de lexigence tracée par ses fondateurs, avec un enseignement et une formation guidés par la créativité et linnovation, bref : lexcellence. Cette exigence imposait, notamment, ladmission en Philologie romane des seuls étudiants ayant soit suivi la section littéraire aux humanités, soit appris le latin antérieurement, *id est* : en Propédeutique[3].

Lobjectif principal du Département des Lettres et civilisation françaises consiste ń à construire un fondement épistémologique autour de la littérature et de la linguistique françaises, donc de former des spécialistes en français ż (Mbuyamba, 2005 : 1).

Cest pourquoi le Département apporte de manière spécifique un programme de formation et dencadrement dans la maîtrise de la langue, outil de communication, et dans lanalyse et/ou la production des uvres littéraires.

Ainsi, dans le domaine des compétences culturelles au sens large (linguistiques, littéraires, etc.), le Département vise concrètement à former des cadres au profil épanoui, des cadres à même de transcender lapparente fraction de lenracinement face à louverture au monde (Sumaili, 2017 : 8).

2.3. Le français, langue de transmission des connaissances

Dans le cadre de son statut de langue officielle en République Démocratique du Congo, le français est véhicule de lenseignement universitaire. Cette fonction recouvre deux versants distincts, lun aussi vital que lautre, mais généralement non perceptibles, à savoir :

a) la compréhension correcte des matières enseignées, et la prise de notes conformes ;
b) la restitution correcte des matières enseignées, lors des examens (et des interrogations qui les précèdent), examens qui sont des épreuves légales liées aux titres académiques à décerner.

De ce point de vue, Bamba Ntongo (2007 : 9) na pas eu tort lorsquil évoque la ń difficulté dexpression française [qui] handicape la compréhension de la matière enseignée et cause de nombreux échecs. ż Le rapport de cause à effet entre déficiences dune langue et échecs scolaires na-t-il pas déjà été établi par le linguiste B. Bernstein (1975) ?

Concomitamment à cette fonction de véhicule de lenseignement dans le système éducatif, il nest pas sans intérêt dévoquer ici, avec A. Nyembwe et S. Matabishi (2012 : 110) les créneaux porteurs attachés à son statut de langue officielle et qui assurent au français sa place prépondérante : le fait dêtre langue de communication internationale, et dêtre la langue de ladministration, son acquisition préscolaire de plus en plus répandue dans de nombreuses familles de Congolais scolarisés, son importance dans les médias audio-visuels et dans la presse écrite, le bain linguistique francophone de lenvironnement congolais et enfin le fait que les Congolais donnent limpression daimer cette langue, tant ils aiment y recourir dans leurs propos[4].

Ce sont ces créneaux qua mis en évidence Manduku Sasa (1996 : 113) qui préconisait, en raison des impératifs du développement, ń le maintien du français, voie daccès au monde international, à linformation scientifique et technique, à la culture dautres hommes et dautres peuples et moyen dinsertion dans les circuits économiques mondiaux ż.

3. Les défis et pesanteurs

Il est temps de nous interroger sur ces pesanteurs. En dautres termes, doù proviennent ces malaises dans le maniement de la langue française ? Quels sont ces défis qui se présentent à létudiant ? Sous quelle forme se présentent ces difficultés dexpression, alors que de tout temps, les hôtes de la ń Colline inspirée ż se distinguaient par le verbe ?

Ces écueils à surmonter sont dordre psycho-socio-culturel. Ils peuvent être schématisés en trous groupes :

— Les zones dombre ou lacunes accumulées tout au long du cycle secondaire,
— Le complexe du milieu, qui provoque labdication du statut détudiant,
— La perception erronée de la langue française.

3.1. Les zones dombre ou lacunes accumulées

Avant quils ne soient admis à lUniversité, les étudiants sont censés maîtriser le français, tant il est vrai que ce nest guère au niveau de cette institution que lon fait lapprentissage de cette langue. Or,

> ń bon nombre de jeunes ont traversé leur cycle de formation secondaire sans maîtrise des exercices décriture du français, sans aisance dans le maniement oral de la langue, ni accès par la lecture à des textes écrits. ż (Sumaili, 2016 : 9).

Ces lacunes, dont lampleur varie bien sûr dun jeune à lautre, selon la qualité des écoles fréquentées, proviennent notamment de facteurs ci-après :

— le non-respect des programmes denseignement, la plupart des promoteurs décole mettant davantage laccent sur leur gain financier ;
— linaccessibilité aux manuels et autres matériels scolaires, les parents étant incapables de munir leurs enfants de ces supports didactiques (lesquels existent pourtant bel et bien) ;
— labsence de bibliothèques scolaires et, là où existe une bibliothèque, le désintérêt des élèves ;
— la situation précaire des maîtres, démotivés par leurs conditions salariales ;
— la sous-qualification des maîtres qui dispensent lenseignement du français.

A ce sujet, trois auteurs, O. Manisa, C. Ngiengo et P. Detienne (1999 : 3-4) esquissent un diagnostic judicieux :

ń La faiblesse du français de la plupart des élèves et étudiants du Congo vient, en partie, du manque de connaissances (. . .) : ils entendent une phrase, en comprennent tous les mots mais ils ne comprennent pas le sens de la phrase ou, ce qui est plus grave, ils croient lavoir compris. . . mais ce nest point le sens de ce qui a été dit. ż

3.2. Le complexe du milieu de vie

Par complexe du milieu de vie, nous entendons le fait que, par la loi du moindre effort, létudiant abdique son statut duniversitaire pour saligner à son entourage.

En effet, une enquête menée en 2005-2006 a, en conclusion, attribué cet état des choses à ce complexe du milieu de vie : ń Le fait dentendre tout le monde pratiquer la forme populaire dune langue africaine, sans souci de laspect écrit, crée un complexe qui entraîne au nivellement par le bas. . . Les étudiants, quant à eux, nont pas compris quil existe une différence entre la cité et le milieu universitaire ż (Enquête, G2 Sciences de lInformation et de la Communication[5]).

Où réside, en réalité, le problème de ce second défi ? Cest lors du passage, à loral, de la forme populaire dune langue africaine à la forme standard du français, lorsque lon sait que le locuteur sexprimant en français, langue écrite, est inconsciemment amené à visualiser les formes graphiques et morphologiques, tandis quen lingala, par exemple, langue essentiellement orale, cette préoccupation est absente.

Cest dans cet état desprit que la langue française apparaît à daucuns de plus en plus difficile à maîtriser ; par voie de conséquence, ils la pratiquent de moins en moins, gênés quils sont par leur sentiment dinsécurité linguistique (*cf* Calvet et Moreau, 1998). A quoi bon, se disent-ils, fournir un effort quelconque, à quoi bon chercher à se mesurer à ce qui paraît comme un obstacle infranchissable ?

3.3. La perception erronée de la langue française

La République Démocratique du Congo est, sans conteste, un pays multilingue et multiculturel à la fois. Voilà pourquoi le phénomène de perte de repères est observé chez maints étudiants, qui ne parviennent guère à gérer le *colinguisme* français-langues nationales dans leur vécu quotidien.

Langue dimplantation coloniale, le français en République Démocratique du Congo sest retrouvé, de fait, langue officielle administrative et judiciaire, en vertu de lordonnance signée le 14 mai 1886 par lAdministrateur Général de lEtat Indépendant du Congo (EIC). Mais, de cette réalité tirant sa genèse de la présence belge (EIC jusquen 1908, Colonie jusquen 1960), quest-il advenu depuis laccession du pays à sa souveraineté le 30 juin 1960 ?

Sans entrer dans les détails (Loi fondamentale du 19 mai 1960, Constitution du 1er août 1964 dite Constitution de Luluabourg, Constitution de 1967 ainsi que ses principales modifications, Projet de Constitution de la Conférence Nationale Souveraine de 1992, etc.) notons que la langue française (*cf* Matumele Maliya, 2002) a gardé jusquà ce jour, en République Démocratique du Congo, son statut de langue officielle : la Constitution actuelle (adoptée par référendum en décembre 2005 et promulguée le 18 février 2006) stipule en son article 1er, alinéa 7 : ń Le français est sa langue officielle ż.

Ce qui précède ne pourrait guère se comprendre si lon ne prend en compte les politiques linguistiques menées en République Démocratique du Congo dans le choix des langues denseignement, choix que nous pouvons synthétiser comme suit (*cf* Nyembwe Ntita, 1981) :

— dès 1962, lintensification de lenseignement en français à tous les niveaux,
— de 1975 à nos jours, lenseignement dans la langue nationale de laire linguistique concernée est instauré, plutôt réinstauré, dans les deux premières années du primaire, cest-à-dire au degré élémentaire.

Notons demblée trois faits, par rapport au jeune locuteur congolais :

— le rôle primordial de la scolarisation, dans son acquisition, fait du français une langue acquise à lécole ;
— schématiquement, si le contexte de lécrit privilégie à coup sûr lemploi du français, en revanche, dans la conversation ordinaire, le locuteur moyen recourt aux langues nationales, sagissant surtout déchanges sur la musique, le théâtre populaire, le sport et aussi le domaine religieux. Cest que la situation sociolinguistique de la République Démocratique du Congo se caractérise par des diglossies enchâssées : français-langues nationales et langues nationales-langues vernaculaires ;
— à partir de lannée 1990, pendant que lamorce de la démocratisation suscite une efflorescence de journaux en français et que la détérioration des conditions denseignement amenuise la maîtrise du français chez les élèves, un nombre de plus en plus croissant des enfants acquiert le français en famille, préalablement à lécole maternelle, en milieu urbain et dans les familles de parents lettrés, amplifiant ainsi la tendance que Ngalasso Mwatha Musanji (1985) avait indiquée ; ces enfants ont, dès lors, le français comme langue maternelle.

La confirmation de cette tendance vient donc perturber lentendement de ń langue maternelle ż qui nest plus, nécessairement, une quelconque langue ethnique du Congo.

4. Les pistes de solution

Aux trois défis sus-évoqués (les zones dombre, le complexe du milieu, la perception erronée du français), qui freinent la pratique du français en milieu estudiantin, quil nous soit permis, à présent, de suggérer un certain nombre de remèdes, au titre de voies de sortie.

Ces propositions sadressent bien sûr, en premier lieu, aux étudiants qui sont les principaux concernés. Nous formulons ensuite différentes recommandations aux responsables de la formation du cycle secondaire, suivies de celles destinées aux encadreurs du niveau universitaire. Nous terminerons par des suggestions adressées à lEtat congolais.

4.1. Du côté de létudiant

Le premier faisceau des recommandations a pour cible létudiant. Il lui appartient de faire le premier pas, en faisant siennes ces propositions dont lapplication strictement volontaire lui apportera, tant bien que mal, les premières solutions.

4.1.1. La trilogie lire-parler-écrire

Lire : sait-on que, par exemple, bon nombre détudiants ne lisent même pas les syllabus des cours quils se sont procurés, lessentiel étant de passer en année supérieure au motif que lon a acheté le syllabus !

Parler : non seulement linsécurité linguistique inhibe les étudiants qui, de peur de moquerie, nosent sexprimer en français (*cf* Zombe Ezaba, 2018), mais aussi un indéfinissable besoin de sidentifier idéologiquement comme véritable kinois (habitant de Kinshasa la capitale, par opposition à quiconque provient de lintérieur) incite au rejet de lexpression en français.

Ecrire : cest lors des dictées que se manifeste premièrement le malaise, lequel sérige en barrière lorsquil est question de rédiger le mémoire de licence ; de sorte que malgré lallongement officiel du délai de dépôt en février de lannée suivante, nombreux sont ceux qui nen profitent pas.

Il sagit de combler ces lacunes profondes, condition *sine qua non* de réussite à lUniversité. Mais ceci nest réalisable, bien sûr, que par un

acte de volonté de létudiant lui-même, une décision librement consentie.
Au nombre de conseils prodigués par Nathalie Porte (2015) pour améliorer lexpression, notons :

1. Parlez régulièrement quel que soit votre niveau.
2. Entraînez-vous seul(e) et écoutez-vous.
3. Ecoutez du français tous les jours, comprenez et répétez.
4. Cherchez des interlocuteurs francophones.
5. Ne soyez pas trop pressé(e) ni exigeant(e).

Létudiant est donc appelé à prendre conscience de ces exigences ; à se sentir interpellé par ses propres lacunes ; à intérioriser le fait que dans son propre intérêt, il est tenu de mettre à profit les trois années de son premier cycle universitaire (le Graduat) pour y parvenir.
Il y a là une alternative : ou opérer en soi une reconversion de mentalité, ou garder le *statu quo* suicidaire. Celui ou celle qui aura souscrit au premier choix, peut être assuré de sa réussite. Car cette impulsion lentraînera et le confortera quotidiennement dans la production dénoncés oraux et dans la lecture individuelle de textes écrits en français.

4.1.2. Un sursaut duniversitaire

Le *Manuel de cours dexpression orale et écrite* (2013) à lEcole Nationale dAdministration (ENA) reconnaît que même les fonctionnaires éprouvent, dans lexécution de leurs tâches administratives, des difficultés dexpression en français ; et, pour améliorer lusage du français parlé et écrit, lENA préconise les comportements suivants qui constituent les conditions favorables à la bonne expression :

— Aimer la lecture des ouvrages (. . .) pour shabituer autant avec la diction quavec lorthographe des mots (français).
— Assister à des conférences, aux exposés, bref à des séances culturelles organisées en français (théâtre classique, dramatisation, débat, discussion, émission télévisée, radiodiffusée, etc.).
— Avoir des connaissances générales dans des disciplines qui ont des rapports avec la langue française et qui obligent, à ce titre, le locuteur francophone à sexprimer en public, à communiquer un message donné.

A quoi létudiant consacre-t-il les quatre heures perdues dun cours raté (en cas dabsence du titulaire ou dindisponibilité dun local) ? Pour la quasi-totalité des étudiantes et étudiants, avons-nous observé, à des discussions oiseuses. Sur quels sujets ? A propos des équipes de football, des musiciens, des partis politiques, etc. Au lieu de passer ces heures précieuses dans le recueillement dune bibliothèque au travers de la lecture de quelque ouvrage scientifique.
Le sursaut que nous préconisons, en tant que ń réaction par laquelle on se dresse ou on se redresse brusquement ż (*Le Petit Robert de la Langue française,* 2016), est destiné à réveiller létudiant inscrit dans cette prestigieuse *Alma Mater*, étudiant héritier dune image de marque certes quelque peu ternie, mais quil a justement lobligation de redorer. Ce sursaut amènera les étudiants à revaloriser leurs capacités langagières, à raviver en eux le goût de lire, parler et écrire le français, bref, pour ne point abdiquer leur statut dń universitaire ż, à se mesurer avec les difficultés de la langue française.

4.1.3. Une motivation suffisante : le français de la future profession

La loi-cadre nř14/004 du 11 février 2014 de lEnseignement national est explicite quant aux langues denseignement qui font lobjet, au chapitre IV, de la section 6 où larticle 195 dispose :

> ń le français est la langue denseignement. Les langues nationales ou les langues du milieu sont utilisées comme médium denseignement et dapprentissage ainsi que comme discipline. Leur utilisation dans les différents niveaux et cycles de lenseignement national est fixée par voie réglementaire. Les langues étrangères les plus importantes au regard de nos relations économiques, politiques et diplomatiques sont instituées comme langues dapprentissage et de discipline. ż

Il est question, à ce stade, de susciter une nouvelle perception, celle de lusage utilitaire du français, langue de lexercice de la future profession, langue aussi douverture à la mondialisation.
Car la seule connaissance dun français théorique ne suffit plus ; il conduit au chômage. Doù la nécessité vitale dy allier un français de profession, allant de pair avec la maîtrise de la profession et de son langage. Notre cours dInitiation à la recherche scientifique, en effet, insiste pour que létudiant, à loccasion de ses deux stages académiques (de Graduat et de Licence), simmerge pendant deux mois, avec zèle et esprit dinitiative, dans un milieu où sexerce la même activité. Là, croyons-nous, réside lutilité que la société peut tirer en sa faveur des connaissances acquises par les étudiants sur les bancs de luniversité.
Dans cette optique, létudiant est invité à prendre soin dacquérir les mécanismes de la langue française afin dêtre en mesure, au plan personnel, déprouver joie et fierté légitimes à travers son expression.

4.2. En amont : au cycle des études secondaires

4.2.1. La qualification des enseignants et le respect du programme

Babudaa Malibato (2004 : 5), Secrétaire général honoraire de lEducation nationale, explicite comme suit les objectifs globaux de lexpression orale française :

> ń Le programme national de français en 5e et 6e années secondaires, toutes sections et options détudes, demande de perfectionner lexpression orale (. . .) Les particularités linguistiques du français langue étrangère dune part, les interférences de la langue maternelle et de la langue vernaculaire de lélève dautre part, exigent de ce dernier un effort continu pour maîtriser toujours davantage lexpression orale française correcte. ż

Toutefois, Babudaa sempresse de reconnaître une réalité, à savoir :

> ń Le manuel rappelle, de lexpression orale française, les principes théoriques déjà appris les années détudes antérieures, principes dont la fixation, la consolidation et surtout lautomatisme dans lapplication spontanée demeurent, dans le fait, longtemps problématiques. ż

On le voit, la solution ici passe nécessairement par la maîtrise tant des principes que de leur application pour une expression aisée en français, maîtrise qui, effectivement, ne cesse de poser un problème aigu. Il convient donc dinsister sur les efforts incessants que doivent déployer les enseignants de lécole secondaire, dans chacune des leçons de français.
Or, latteinte des objectifs pédagogiques opérationnels, en termes de résultats attendus de ces activités, appelle de la part des enseignants (maîtres), des capacités spécifiques pour transmettre à leurs élèves une production et une pratique correcte de la parole en langue française (Babudaa, 2004 : 6). Cest là que le bât blesse. . . Dans la mesure où bon nombre de maîtres (engagés pour enseigner le français grâce aux affinités ethno-politiques avec le chef détablissement ou le promoteur de lécole) ne sont ni licenciés ni gradués en français.
Quà cela ne tienne ! A défaut de la qualification lors de lembauche, les responsables de lécole doivent se soucier du renforcement des capacités de ces enseignants du français, en finançant soit leur mise à niveau, soit leur formation permanente. Ils devraient, en outre, se préoccuper du respect strict du programme détudes, car nul nignore que, particulièrement depuis les années tumultueuses de la Transition de 1990, le système éducatif a subi les contrecoups notamment des villes mortes, des années blanches, du non-paiement des salaires des enseignants et des parents fonctionnaires, sans oublier les pillages de triste

mémoire entraînant la destruction du tissu économique qui a engendré le chômage.

4.2.2. Lutilisation effective des manuels scolaires

Le rôle de la scolarisation pour lacquisition du français au Congo demeure primordial. Dautre part, les ouvrages didactiques et les manuels scolaires paraissent quasi exclusivement en langue française ; ils sont publiés par les maisons déditions du Ministère de lenseignement primaire et secondaire (Edideps, Rénapi), ou par des privés : Centre de recherches pédagogiques (CRP). Cest dire que les manuels scolaires du français sont généralement disponibles au pays. Mais, les élèves se les procurent-ils ? Les maîtres insistent-ils pour que chaque apprenant en dispose ? Loin de là.
Lexpérience montre que cest plutôt par des résumés (de plus ou moins 7 lignes au tableau noir) à transcrire dans le cahier, que les maîtres procèdent. Et que deviennent ces cahiers délèves après les examens de fin dannée ? Ils se retrouvent au marché, en feuilles volantes, vendus aux marchandes darachides !
Nous préconisons lutilisation effective dune documentation disponible en permanence : les manuels scolaires et autres ouvrages tels que la grammaire française, le dictionnaire du français, le tableau des conjugaisons, etc. Les élèves y auront recours à tout moment de leur formation scolaire, jusque dans leur vie professionnelle.

4.2.3. Les bibliothèques scolaires

La promotion de la culture du livre et de la lecture seffectue dès lécole, à défaut de commencer en famille. Cest pourquoi les participants au Séminaire-atelier des opérateurs du secteur du livre pour *Faciliter laccès au livre en RDCongo* (2010 :103) ont adressé la recommandation ci-après à lautorité compétente :

> ń Sassurer quaucun établissement primaire, secondaire et professionnel, supérieur et universitaire, privé ou public, ne peut fonctionner sans disposer préalablement dune bibliothèque gérée par un personnel qualifié. ż

Il convient dajouter que la seule existence dune bibliothèque au sein de lécole ne suffit guère ; encore faut-il que les enseignants encouragent, voire obligent les élèves à la fréquenter, à lire les ouvrages qui y sont contenus. Le mode le plus rentable consiste à amener chaque élève à lire, résumer et exposer le contenu dun livre tous les quinze jours.

4.3. Au niveau de lencadrement universitaire

4.3.1. La disponibilité pour lencadrement des étudiants

Le nombre fort élevé des établissements denseignement supérieur et universitaire, publics et privés, dans la capitale ainsi quen provinces, nécessite, pour assurer les charges denseignement ou assumer celles de gestion, de recourir aux membres tant du corps académique que du corps scientifique de lUniversité de Kinshasa, principale pourvoyeuse. Là ne sarrêtent pas les activités d*extra muros*. Il convient dy ajouter lexercice dautres fonctions politico-administratives (députés, sénateurs, ministres, magistrats, directeurs généraux, conseillers…) auxquelles se trouve consacré le plus clair du temps de certains enseignants.
Conséquence : la non-disponibilité pour la charge horaire. A moins dun palliatif : confier cette tâche à lassistant, au chef de travaux, dès lors que le cours a été ń introduit ż. Et cest, bien sûr, lencadrement des étudiants qui en pâtit. Surtout dans la direction des mémoires de licence et des travaux de fin de cycle de graduat.
Sans perdre de vue la recherche scientifique, laquelle fait partie intégrante des obligations académiques. Ni la compétitivité parmi les universités africaines. Afin que lUniversité de Kinshasa retrouve sa place de locomotive, plutôt de creuset indiscutable où sest forgée, naguère, lélite intellectuelle du continent.

4.3.2. À propos des syllabus

Il fut un temps où, pour compléter ou mieux comprendre les matières que le titulaire dun cours a enseignées, les étudiants se rendaient à la bibliothèque dune faculté pour consulter les ouvrages de référence indiqués par le professeur. A lheure actuelle, des ouvrages récents sont rarissimes. Doù la nécessité pour lenseignant délaborer un syllabus, comme support documentaire de son cours.
Cependant, cette visée du syllabus a glissé, de document scientifique contenant des connaissances transmises par lenseignant à lenseigné, pour devenir, à la longue, un produit à (très) forte valeur commerciale. Tout au moins au regard de létudiant. Tant ce document savère incontournable en vue de la réussite. Et de ce point de vue, dès lors quil a acheté son syllabus, létudiant se considère en droit de réussir dans ce cours… même sans lavoir lu. Ce qui renforce la tendance au moindre effort ! Et le sort de celui qui na pas pu se le procurer ?
En vain lautorité de tutelle édicte-t-elle les modalités relatives à la mise à disposition des syllabus[6]. A ce jour, le syllabus a troqué euphémiquement son appellation contre ń fascicule ż, ń support ż [de cours], ń recueil ż [dexercices], etc.

4.3.3. Lurgence de réformer les programmes des cours

Cest en vue de pallier de nombreuses lacunes que le Conseil de Département des Lettres et civilisation françaises a jugé utile et urgent dinitier une réforme des programmes des cours. Le programme révisé a été adopté à lunanimité de ses membres lors de la réunion du 08 mars 2018.
Ce programme, dit ń Programme professionnalisé ż, vise à renforcer les connaissances et aptitudes pratiques des apprenants dans le cadre de la profession. Par rapport au programme appelé PADEM (Pacte pour la démocratisation de lenseignement) élaboré à lépoque de 1+4 et entré en vigueur il y a plus de douze ans, le nouveau programme professionnalisé introduit trois innovations de taille, à savoir :

- la création de trois options distinctes : Secrétariat-Littérature-Linguistique, au lieu des deux orientations actuelles (Littérature-Linguistique) qui ne diffèrent en rien quant aux cours ;
- laccroissement des branches et du nombre dheures consacrées à lapprofondissement de la pratique professionnelle de la langue française, accompagné de la réduction du nombre dheures des cours généraux ;
- lélargissement du champ professionnel, sétendant à des domaines dactivités aussi variés que, notamment, lédition (y compris la correction des textes), le secrétariat de direction et le secrétariat de rédaction, la préparation aux tâches dassistant parlementaire, etc.

Toutefois, ces importantes innovations, qui présentent lavantage douvrir un vaste éventail de débouchés aux diplômés en Lettres et civilisation Françaises, ne peuvent pas être mises en application aussi longtemps que la hiérarchie ne les a pas autorisées.

4.4. La part de lÉtat congolais

4.4.1. La volonté politique

Que lEtat congolais manifeste une réelle volonté politique en mettant en application les dispositions de la Loi-cadre de lEnseignement national, notamment en son article 195, relatives à lutilisation, par voie réglementaire, du français, des langues nationales et des langues du milieu aux différents niveaux et cycles de lenseignement national.

4.4.2. La gratuité de lenseignement

Que lEtat congolais généralise la gratuité de lenseignement dont il est question à larticle 43 de la Constitution[7]. La généralisation induira le caractère obligatoire de cet enseignement, contraignant ainsi le parent à privilégier la formation de ses enfants. Ces derniers seront amenés à accorder à leur formation sa juste valeur, au lieu de continuer, dans de vastes zones du pays, à sadonner à lactivité aléatoire et sans lendemain dextraction de minerais ou lactivité doublement meurtrière denfants-soldats enrôlés au sein des milices dans dinterminables conflits armés. Tant il est vrai que la pauvreté, le travail précoce et les conflits à répétition sont les facteurs endémiques qui favorisent la déperdition scolaire, tout en freinant le développement du pays.

4.4.3. La revalorisation de la profession enseignante

Par ailleurs, il est une urgence nationale que les syndicats ne cessent de rappeler depuis le début des années 1990, celle de revaloriser la fonction dagents de lEtat en général, paupérisés, clochardisés, et singulièrement celle des enseignants. Il est plus que temps, en effet, que prenne fin cette chosification dont est lobjet lenseignant, victime de la course effrénée denrichissement des hommes daffaires et des hommes politiques (voir le nombre exorbitant des candidatures aux mandats de députés nationaux et provinciaux lors des élections de 2011 et 2018). LEtat sera ainsi fondé, à travers cette gratuité, dexiger en retour que les jeunes diplômés dEtat effectuent, pour le compte de la Nation, un service dutilité publique en faveur de la population.

4.4.4. Loctroi des bourses détudes

Sous la primature dAntoine Gizenga, le gouvernement congolais a expérimenté loctroi des bourses détudes aux étudiants finalistes du premier cycle (3ème graduat) et du deuxième cycle (2ème Licence) des Universités et Instituts supérieurs. Pourquoi ne pourrait-il pas rééditer une expérience aussi bénéfique, tout en corrigeant ce qui la fait déraper ?

Du reste, si les autorités avaient maintenu loctroi de ces bourses, non seulement cela aurait contribué à soulager les parents démunis, mais encore lEtat en serait déjà, à ce jour, à la recherche des voies et moyens pour létendre aux 1ères Licences et aux 2èmes Graduats.

5. Pour conclure

Lécueil auquel sachoppent tant le jeune homme et la jeune fille à lUniversité dans leur expression en français nest pas insurmontable, pour peu quils en prennent conscience et, par une discipline librement consentie, sinvestissent dans la recherche des voies de sortie, en vue de se défaire des pesanteurs telles que lenvahissant complexe du milieu de vie ou la perception erronée quils entretiennent de la langue française.

Parmi ces pistes de solution, nous avons proposé le recours intensif à la trilogie parler-lire-écrire, au sursaut duniversitaire qui les amènera à la revalorisation de leurs capacités langagières et, enfin, à la perception nouvelle de lusage utilitaire du français, langue non seulement douverture au monde, mais aussi et surtout de lexercice de la future profession.

Outre ce que létudiant est appelé à réaliser, nous avons formulé de nombreuses autres propositions qui sadressent, en amont, aux enseignants et aux responsables des établissements denseignement secondaire ; ensuite, au corps académique et au corps scientifique du niveau de lUniversité ainsi quà la hiérarchie universitaire ; enfin, la dernière série des recommandations est destinée à lEtat congolais.

Cest à ce prix, estimons-nous, que le français demeurera, en République Démocratique du Congo, comme la écrit Manduku Sasa (1996 : 105), ń fort de son immense prestige et de son utilité pratique en tant que facteur de promotion socio-économique. ż

Certes, sastreindre à une discipline rigoureuse coûtera, à tous les niveaux, un effort. Au demeurant, cueille-t-on des roses ailleurs que parmi les épines ?

Notes

(1) Le présent texte a été conçu comme exposé à loccasion de la Journée de la Francophonie, organisée le 20 mars 2019 à lUniversité de Kinshasa.

(2) Lactuelle Université de Kinshasa a porté successivement les noms d*Université Lovanium* depuis sa création jusquen 1971, de *Campus Universitaire de Kinshasa* de 1971 jusquen 1981 et celui *dUniversité de Kinshasa* à partir de 1981.

(3) A ce jour, la connaissance du latin nest plus un critère pour linscription au Département des Lettres et civilisation françaises. En effet, les étudiants issus des sections littéraires (Latin-Philo) des humanités ne constituent quune infime minorité parmi les étudiants du Département. Voilà pourquoi le Département a formulé depuis 2018, à lendroit des Services culturels de lAmbassade de France, sa requête de voir les jeunes filles diplômées en Latin-philo bénéficier dune bourse détudes en Lettres et civilisation françaises, à titre dencouragement.

(4) Il sagit plutôt des Congolais intellectuels. Lon ne devrait pas, en effet, perdre de vue quaux yeux dun grand nombre de locuteurs qui nont pas eu loccasion détudier ou qui ont réussi dans les affaires sans avoir étudié, la connaissance de la langue française nest point un critère de prestige. Cette réalité, Jean-Claude Makomo Makita (2013 : 53) lexprime comme suit : ń En terme de prestige, cest le français qui occupe la première place, mais le lingala est souvent utilisé par les hommes daffaires qui sy réfugient face aux ń intellectuels ż parlant le français sans avoir les mêmes moyens queux. ż

(5) Une partie des Travaux pratiques des Techniques de lexpression orale et écrite en français du Deuxième Graduat au Département des Sciences de lInformation et de la Communication a consisté en une enquête visant à mettre au jour les causes du handicap de lexpression française des étudiants.

(6) On peut trouver, notamment dans l*Instruction académique* nř019/MINESU/CAB.MIN du 30 septembre 2017 à lintention des chefs détablissements de lenseignement supérieur et universitaire (au point 1.13 du chapitre premier), les directives du Ministre de lEnseignement supérieur et universitaire relatives aux Notes de cours et autres polycopiés. Ces directives traitent :

- de ce quest un syllabus : un instrument pédagogique que le professeur met à la disposition des étudiants en vue de leur permettre une assimilation plus aisée de la matière ;
- de lobligation de rédiger un syllabus pour chacun des cours dun professeur ;
- de linterdiction de conditionner la réussite dun étudiant à lachat du syllabus ;
- de la sanction à infliger à lenseignant ou à létudiant qui sillustrerait dans la corruption et le monnayage des points ;
- du contenu dun syllabus ;
- du prix et de la vente des syllabus, déjà réglementés par la *Note circulaire* nř002/MINESU/CAB.MIN du 28 janvier 2017.

(7) Larticle 43, alinéa 4 de la Constitution est formel : ń Lenseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics. ż

Ces dispositions sont explicitées par la loi-cadre nř14/004 du 11 février 2014 qui stipule, en son article 12 : ń Pour atteindre léducation de base pour tous, tout au long de la vie, lEtat garantit la scolarisation primaire obligatoire et gratuite pour tous dans les établissements publics denseignement national, en y consacrant

des ressources humaines, matérielles et financières appropriées ż et en son article 76, alinéa 2 : ń La gratuité sapplique également aux manuels et fournitures scolaires ż.

Bibliographie

[1] BABUDAA MALIBATO, 2004. *Expression orale française. Principes, activités, production.* Kinshasa, Editions CRP, 207 p.

[2] BAMBA NTONGO, 2007. ń Lélève congolais et la langue française ż, in *LAvenir,* revue des jeunes, Kinshasa, Médiaspaul, nř84, p. 8-9.

[3] BARIL, D., 2008, 11è éd. *Techniques de lexpression écrite et orale.* Paris, Dalloz-Sirey, 345 p.

[4] CALVET, L.-J., 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot, 294 p.

[5] CALVET, L.-J., et MOREAU, M.-L. (éds), 1998. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone.* Paris, CIRELFA-Agence de la Francophonie, 127 p.

[6] *Constitution de la République Démocratique du Congo* du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi nř11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles.

[7] DUBOIS, J. et *alii*, 2012. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse, 514 p.

[8] *Expression orale et écrite, Manuel de cours*, Kinshasa, Ecole Nationale dAdministration, 2013. https://ena.cd (consulté le 04/06/2019).

[9] *Faciliter laccès au livre en RDCongo. Enjeux et perspectives. Actes du séminaire-atelier des opérateurs du secteur du livre en République Démocratique du Congo*, du 7 au 10 décembre 2009. Kinshasa, 2010, Editions CEDI, 137 p.

[10] KABELA MBENDO et *alii*, 1998. *Petit précis de grammaire française. Jaméliore mon français,* s.l., Editions Loyola, 159 p.

[11] KASORO TUMBWE, 1998. ń Normes scolaires et normes endogènes en République démocratique du Congo ż, in CALVET, L.-J. et MOREAU, M.-L. (éds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone,* Paris, CIRELFA-Agence de la Francophonie, pp. 61-81.

[12] KILOSHO KABALE, S., 2013. ń Comment gérer le multilinguisme et le plurilinguisme dans les universités des Grands Lacs et de lAfrique centrale. Cas de la R.D. Congo ż, in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, nř2, Gerflint, pp. 33-43.

[13] MAKOMO MAKITA, J.-C., 2013. ń La politique linguistique de la R.D. Congo à lépreuve du terrain : de leffort de promotion des langues nationales au surgissement de lentrelangue ż, in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, nř2, Gerflint, pp.45-61.

[14] *Loi-cadre nř 14/004 du 11 février 2014 de lenseignement national.*

[15] MANDUKU SASA, 1996, ń Langue française et langues nationales à lécole en République Démocratique du Congo ż, in *Revue philosophique de Kinshasa*, Facultés Catholiques de Kinshasa, vol. X, nř17-18, p.105-121.

[16] MANISA, O. et *alii*, 1999. *Manières de dire. Expressions et locutions françaises.* Kinshasa, Editions C.R.P., 112 p.

[17] MATUMELE MALIYA, 2002. ń La question linguistique à la Conférence Nationale Souveraine du Zaïre ż, *LObservateur linguistique*, I/1, Kinshasa, Observatoire des langues, pp.49-54.

[18] MBUYAMBA KANKOLONGO, A., 2005. *Termes de référence de la pratique du français sur le Campus de lUniversité de Kinshasa,* Kinshasa, 2 p., inédit.

[19] NDAYWEL è NZIEM, I., 1998. *Histoire générale du Congo. De lhéritage ancien à la République Démocratique.* Paris/Bruxelles, De Boeck & Larcier ; Kinshasa, Afrique Editions, 955 p.

[20] NGALASSO MWATHA MUSANJI, 1986. ń Etat des langues et langues de lEtat au Zaïre ż, *Politique africaine*, nř23, ń *Des langues et des Etats* ż, Paris, Karthala, pp.6-28.

[21] NGALASSO MWATHA MUSANJI, 2008. ń Ni ń petit-nègre ż ni ń petit-français ż, *Manière de voir, Monde diplomatique,* ń La bataille des langues ż, nř97, p.31-32.

[22] NSONSA VINDA, J. (Dir.), 2012. *Les enjeux de la Francophonie en RD Congo. Séminaire organisé par le CELAC 30-31 mars 2012.* Kinshasa, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines/Unikin, 141 p.

[23] NYEMBWE NTITA, 1981. *Le français et les langues nationales au Zaïre. Problématique dune approche sociolinguistique.* Université de Louvain-la-Neuve, Thèse de doctorat en philosophie et lettres, 556 p., inédite.

[24] NYEMBWE NTITA, A., 2010. ń Le français en République Démocratique du Congo. Etat des lieux ż, in *Le Français en Afrique*, nř25, Nice, CNRS-Institut français de linguistique, pp.5-17.

[25] NYEMBWE NTITA, A. et MATABISHI, S., 2012. ń Le devenir du français en République Démocratique du Congo et question de la norme ż, in *Le Français en Afrique*, nř27, Nice, CNRS-Institut français de linguistique, pp.109-119.

[26] PORTE, N., Cinq conseils pour améliorer votre expression orale. https://nathaliefle.com/5-conseils-pour-ameliorer-votre-expression-orale/ (consulté le 04/06/2019).

[27] REY-DEBOVE, J et REY, A., 2016. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Le Nouveau Petit Robert.* Paris, Dictionnaires Le Robert.

[28] SESEP NSIAL, 1993. *La francophonie au cur de lAfrique. Le français zaïrois,* Paris, ACCT-Didier Erudition, 211 p.

[29] SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2016, 2ème édit. *Les techniques de lexpression en français.* Kinshasa, Editions Balise, 195 p.

[30] SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2017. *Répertoire des Travaux rédigés au Département des Lettres et Civilisation Françaises,* Kinshasa, Editions Balise, 104 p.

[31] ZOMBE EZABA S., 2018. *Linsécurité linguistique des étudiants provenant des milieux ruraux en premier Graduat. Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.* Université de Kinshasa, TFC, 49 p., inédit.